

## L'EDITO

**A** l'instar d'autres régions métropolitaines, avant même de démarrer l'ordre du jour du CE, l'ensemble des organisations syndicales présentes, a mis au vote puis adopté à l'unanimité la motion suivante :

*"Au regard des prérogatives du CE sur la gestion et la marche générale de l'entreprise et sur les mesures de nature à affecter le volume des effectifs,*

*Et suite à l'annonce de la Ministre du Travail, et relayée par le Directeur Général, sur le projet de suppression de 4 000 effectifs à Pole Emploi sur les prochaines années,*

*Les élus et les représentants syndicaux du CE Pole Emploi Réunion Mayotte demandent la tenue d'un CE extraordinaire avant le 15 juillet portant sur un état des lieux des charges / ressources / compétences par agences et services à Pôle Emploi Réunion Mayotte et des charges de travail des agents de Pôle emploi Réunion Mayotte".*

En effet, à Pôle Emploi Réunion, nous pouvons nous attendre à la suppression d'une centaine de postes à minima dans les 4 prochaines années.

Les départs à la retraite non remplacés ne suffiront pas : pour 2018, seulement 11 départs sont prévisibles.

Ne nous attendons pas à un soutien du directeur régional pour limiter les suppressions postes à venir, celui-ci ayant déclaré en CE être favorable à ce que notre établissement participe à « l'effort national » alors qu'il n'était question « que » de 297 postes à ce moment-là ! Comme nous l'avons exprimé dans un tract pour l'appel à la grève du 22 mai : Qui seront les premières victimes de cette véritable hérésie dans notre contexte de chômage de masse ?

## CONSULTATION SUR LA SITUATION ÉCONOMIQUE



Malgré l'embellie du contexte économique réunionnais, sur le front du chômage, la situation ne s'améliore toujours pas, nous en voulons pour preuve la hausse continue du nombre de demandeurs d'emploi sur ces dernières années.

Nous constatons une augmentation de 12 % du budget d'intervention qui est loin de compenser la baisse importante de 44% entre 2016 et 2017.

Nous regrettons une fois de plus que la ventilation prévisionnelle des dépenses d'intervention pour 2018 ne nous soit pas communiquée, alors que les cibles 2018 sont connues. Cela dénote soit une volonté de ne pas partager ces éléments soit une gestion au fil de l'eau qui renforce notre impression d'une navigation à vue.

Nous avons du mal à comprendre la posture de l'établissement dans ce refus de partage de ces

### BON À SAVOIR :

Le budget de pôle emploi est constitué de 2 grandes parties appelées « sections ».

**La section 3** concerne le budget d'intervention. En clair, ce sont les moyens dont dispose l'établissement pour réaliser ces missions (formations, RFPE, prestations,...)

**La section 4** concerne le budget de fonctionnement. En clair, ce sont les moyens dont dispose l'établissement pour payer les salaires, les loyers, les communications, les frais de déplacements,... Les élus du CE sont amenés à donner leur avis sur l'utilisation de ces moyens pour l'année précédente (2017) et sur le budget pour l'année en cours (2018).

informations qui ne permet pas un échange nourri et argumenté sur les arbitrages effectués par la direction. Le fait de communiquer à postériori nous confine dans un rôle unique de critiques systématiques alors que si ces éléments étaient soumis au débat, nos positions pourraient être plus nuancées.

Les engagements de notre établissement aussi bien envers son personnel que ses usagers ne pourront être tenus si le nerf de la guerre fait défaut. Les éléments présentés par la direction régionale ne nous paraissent pas suffisants pour y faire face.

**Sur la consultation du CE sur la situation économique et financière de Pôle emploi Réunion et Mayotte, le SNU vote contre.**

Résultat de la consultation : **Avis négatif**  
Pour : 0 - Abstention : 3 (CFDT) - Contre : 8 (CGTR/FO/SNU)

## RESTRUCTURATION DU RÉSEAU

Pour la direction, il s'agit d'objectiver les réallocations de ressources lors des mouvements du personnel d'accompagner les DAPES dans les choix d'organisation de leur agences. L'outil proposé (OPERA : pilotage des ressources) permettra de faire un état des lieux des compétences et des ressources par rapport aux charges liées à l'activité (accompagnement, GDD, entreprises,...). Il devrait permettre aux managers de

« négocier » avec leur DT, un rééquilibrage, en s'appuyant sur des données chiffrées.

En parlant de chiffres et ce malgré une certaine insistance des organisations syndicales, rien n'a filtré. La direction s'est refusée à nous communiquer la moindre donnée.

Espérons que, lors du séminaire de présentation aux ELD prévu le 18 juin prochain, que la direction soit plus encline à livrer quelques chiffres notamment sur son schéma cible.

## RENFORCEMENT DES ÉQUIPES CRE



Conformément aux directives du gouvernement Philippe / Macron formulées le 23 mai à l'Assemblée Nationale lors de la présentation du projet de loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », Pôle emploi va renforcer le contrôle des demandeurs d'emploi. Pour se faire, il va redéployer 406 conseillers et 15 managers dédiés à l'accompagnement vers le contrôle.

La situation à la Réunion : l'équipe actuelle est composée de 6 agents + 1 REP basé à Lory.

### Le projet de la direction :

- une nouvelle équipe de 9 agents + 1 REP basée cette fois à Saint-Louis Bel Air.
- Renforcer l'équipe actuelle de Lory avec 1 conseiller supplémentaire.

soit un total de 16 conseillers + 2 REP

La diffusion des postes se fera en août pour la CPL de septembre avec prise de poste en octobre.

Consciente que notre établissement est en déficit chronique de ressources mais respectueuse des consignes données par Paris, la direction régionale va inciter les agents des pôles appui à se positionner pour minorer l'impact sur les équipes CDDE. En effet, une attention particulière sera portée aux candidatures émanant des pôles appui, des fonctions support et même à celles d'agents GDD.

Le SNU est défavorable à ce projet car il se fera à iso-effectif donc la direction va « déshabiller Pierre pour habiller Paul ». Le SNU réclame que les moyens soient mis pour renforcer l'accompagnement de nos publics et pour une meilleure qualité de services car notre contexte socio-économique difficile l'impose.

## {En bref}

**ActionLogement**

Que vous ayez un projet de location, d'acquisition de votre résidence principale ou que vous rencontrez des difficultés liées au logement, contactez la référente régionale :

**Sylvine FLORENTIN** au

**0262.90.22.60**

[ou sylvine.florentin@actionlogement.fr](mailto:ou.sylvine.florentin@actionlogement.fr)



**Béatrice GAUVIN,**  
**Nicole EMMA,**  
**Pierre-Yves LEFEBURE,**  
**Gérard LEONARD,**  
**Olivier BARRET,**  
**Laetitia RUBEL**

[facebook.com/Snu-Réunion](https://facebook.com/Snu-Réunion)

[@syndicat.snu-reunion-mayotte@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.snu-reunion-mayotte@pole-emploi.fr)

## De nouvelles activités à découvrir prochainement sur le site :

- Customisation des paniers créoles,
- Karting,
- Stage de self défense,
- Week-end hôtel au « Relais des Cimes »



**Noël :** la date retenue pour l'organisation de l'évènement 2018 est le **12 décembre 2018** sur le site d'AKOATYS à l'étang salé.

